de 1844 à 1850, l'émigration s'est élevée à 30,000—ce qui, en 1850, s'élève à 64,000 le chiffre de nos computriotes passés à l'étranger. Avec une pareille émigration, il est évident que notre population ne pouvait augmenter rapidement; mais aujourd'hui, heureusement, le mouvement de notre population se fait en sens contraire. Un grand nombre de familles nous sont déjà revenues, tandis que beaucoup d'autres n'attendent qu'une occasion favorable pour revenir au pays qu'elles auraient dû ne jamais quitter. La population canacienne-française aux Etats-Unis est encore très considérable, comme on peut le voir par les chiffres suivants :-- l'Etat du Vermont compte 14,000 Canadiens-Français; celui de New-York, 20,000; l'Ohio et la Pensylvanie, 6,000; le Michigan, 30,000; l'Illinois, 20,000; le Wisconsin, 12,000; l'Indiana, 5,000; le Minnesota, 15,000—sans compter qu'il y a encore à peu près 35,000 de nos jeunes gens enrôlés dans l'armée des Etats-Unis. Ce qui a eu lieu en Canada a aussi eu lieu en Acadie, où la population française a augmenté d'une manière vraiment étonnante. Cette augmentation a été, de 1707 à 1737, dans une proportion de 6 pour cent par an; en 30 ans, elle avait quintuplé. Elle a continué à s'accroître à peu près dans la même proportion jusqu'en 1755, l'époque mémorable de la déportation des Acadiens. 1755 à 1855, les Acadiens ont décuplé par eux-mêmes, et aujourd'hui la population franco-acadienne dans les provinces maritimes et dans le Maine, se répartit comme suit :-

 Terreneuve,
 15,000

 Cap Breton,
 16,000

 Ile du Prince-Edouard,
 15,000

 Nouvelle-Ecosse,
 22,000

 Nouveau-Brunswick
 25,000

 Maine,
 5,000

Ce qui forme un total de 98,000

Voyons maintenant, M. le Parsident, quelle est l'augmentation annuelle du Haut-Canada. Cette considération est importante, car elle tend à prouver que dans dix ans le chiffre des populations du Haut et du Bas-Canada seront égales, et par conséquent que les changements constitutionnels motivés par la question de la représentation basée sur le nombre n'ont pas de raison d'être:

En	1830,	cette s	ugn	entation a été de	10 p.	c. p. an,
Kn	1832,	elle a	été	do	8.77	īc
En	1842,	do	ďο		6.42	u
Eα	1852,	đo	do		5.62	"
En	1861.	do	do		4.35	
En	1865,	elle se	ra pi	obablement de		"

Ce qui équivant à dire qu'en trente ans la proportion de cette augmentation a diminué de plus de 50 pour cent, et c'est avec la diminution de l'immigration que s'est produit cette diminution dans l'accroissement annuel. Les chiffres suivants, qui donnent le nombre d'immigrants arrivés dans le Haut-Canada depuis 1829, le prouvent abondamment:—

Années.	Immigration
1829 à 1833	167,697
1834 à 1838	96,351
1839 à 1843	
1844	
1845	25,375
1846	32,753
1847	90,150
1848	27,939
1849	38,494
1850	32,292
1851	41,076
1852	39,176
1853	36,699
1854	53,183
1855	21,274
1856	22,439
1857	32,097
1858	12,810
1859	8,778
1860	10.150
1861	19,923
1862	22,176
1863	19,419
1864	19,000

En 1854, nous n'avions pas de chemins de fer comme ceux que nous possédons aujourd'hui, et par conséquent l'immigration européenne, qui se dirigenit vers les Etats-Unis, ne passait pas par le Canada, comme elle le fait aujourd'hui pour les Etats de l'Ouest. En 1854, l'immigration était de 53,000, et tous ceux qui arrivaient en Canada s'y fixaient invariablement, mais en 1864, cette immigration est tombée à 19,000, dont il ne reste pas plus de la moitié dans le pays; le reste se dirige vers les Etats de l'Ouest. Ainsi, l'on peut dire que l'immigration, qui était de plus de 53,000 ames en 1854, est tombée en dix ans à 8,000 seulement pour le Haut-Canada, tandis que dans le Bas-Canada nous avons augmenté, par notre accroissement naturel, dans la proportion de 2-20 pour cent à 3-60 pour cent durant la même période. Et c'est justement au moment où notre population augmente dans cette proportion que l'on veut accorder au Haut-Canada la représentation basée sur la population! Pourquoi ne pas résister encore? On nous dit que si nous attendons plus tard la disproportion sera plus grande.